



Monsieur le président Jean-Marie Duchemin
Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration de
l'Association de sauvegarde des Hortillonnages

Nous avons été très sensibles à votre courrier qui témoigne de votre passion, de votre investissement et de votre connaissance des Hortillonnages. Des critères qui légitiment votre alerte sur le devenir d'un lieu d'exception.

Sachez que notre mouvement collectif Camon avec VOUS, transpartisan, trouve son ADN, notamment, dans l'amour et la défense des Hortillonnages. **L'une de nos premières mesures sera l'abandon du programme immobilier La Venise Verte, ce vaisseau de béton imaginé par le promoteur Blondel, validé et défendu bec et ongles par la municipalité, et ses successeurs déclarés. Un projet immobilier qui va complètement à rebours du chemin qui doit être emprunté.**

Que des personnes aux manettes des affaires publiques depuis tant de temps et que d'autres sollicitant des mandats puissent défendre de telles inepties dans le lit majeur du fleuve nous sidèrent. Les conséquences d'une telle construction seraient à la fois terribles directement sur le principe de bassin de rétention que jouent les Hortillonnages, mais aussi indirectement quant au message envoyé à d'autres promoteurs qui ne verrait que la poule aux œufs d'or plutôt que d'admirer les poules d'eau...

En tant qu'habitants de Camon, nous mesurons l'enjeu que revêtent les Hortillonnages et observons aux premières loges l'absence d'entretien qui compromet leur avenir et inquiète à chaque montée des eaux.

Aspirant à gérer la commune, **nous comptons dans nos rangs le maraîcher Jean-Pierre Parmentier, hortillon.** Surtout **nous choisirons un adjoint spécifique aux dossiers relevant des Hortillonnages.** Le chantier est grand. **Il faut en effet, et sans tarder, déclencher un plan d'envergure pour les entretenir.** Trop de temps a été perdu. Dernier exemple en date avec la modernisation du chemin de halage, chantier d'envergure, qui ne s'est pas accompagné du désenvasement du contre-fossé... Un manquement révélant l'absence de concertation entre les différents acteurs locaux.

Les sommes que vous évoquez pour un désenvasement sont finalement, au regard de l'importance d'un tel site pour notre territoire, tout à fait supportables.

Une majorité municipale de Camon avec VOUS apportera toute sa part, en termes de mobilisation et de finances, et sera motrice pour convaincre les autres partenaires (ASCH, département, communes...) qu'un scénario ambitieux comme vous le soutenez est la marche à suivre et qu'il est finançable.

L'idée défendue tombe même sous le sens. **Désenvasons totalement. Puis entretenons.** Procérons comme tout un chacun le ferait pour sa maison. Et les Hortillonnages sont notre maison. Tout le monde a à y gagner.

Camon doit davantage en faire pour les Hortillonnages. Notre équipe défend d'ailleurs l'idée de moderniser la fête des Hortillonnages. Celle-ci se tient chaque année au Marais des Bœufs sans jamais sensibiliser sur les Hortillonnages en eux-mêmes. Nous serions heureux de voir avec votre association ce qu'il est possible de faire pour organiser des visites des marais avec des botanistes et des spécialistes des zones humides, pour raconter l'histoire de ce site.

Aussi, cette fête fait tirer un feu d'artifice dans le site, nous réfléchissons à modifier l'organisation pour moins traumatiser la faune locale.

Oui, Camon doit davantage en faire pour les Hortillonnages. **Cela passe par une plus grande sensibilisation des enfants à la richesse de cet écrin. Nous développerons la découverte des enfants des écoles aux Hortillonnages, à son histoire - notre histoire-, à sa faune et sa flore.**

Les enfants des écoles de Camon sont les ambassadeurs de demain des Hortillonnages.

La parcelle libérée du projet de Venise Verte, le long de la rue Gambier, doit d'ailleurs trouver une autre vocation. Sa localisation fait écho à votre siège, boulevard de Beauvillé à Amiens. Les deux étant tout autant une sorte de porte d'entrée des Hortillonnages. Cette parcelle de la rue Gambier pourrait être mise en valeur pour devenir un lieu d'information sur les Hortillonnages, un site pratique de mise à l'eau pour les propriétaires. Réfléchissons-y ensemble !

Permettez-nous aussi d'aborder **le règlement de police** mis au point dernièrement. Il faut en effet réglementer un usage des Hortillonnages alors que le site a principalement été présenté comme une destination touristique. **S'il est nécessaire, ce règlement doit néanmoins être affiné.** De nombreux habitants qui disposaient d'une embarcation se retrouvent aujourd'hui démunis. Ils ne peuvent plus y circuler sans être propriétaire dans le site. Serait-il envisageable d'imaginer une « vignette », sorte de contribution, à coller sur son canoë par exemple, qui permettrait à ces usagers irréguliers de contribuer à l'entretien du site.

Nous souhaitons également inscrire Camon dans une démarche exemplaire d'agriculture responsable et d'éducation à l'environnement en créant une ferme municipale et pédagogique au cœur des Hortillonnages. Cette ferme aurait pour vocation d'alimenter les cuisines de la cantine scolaire et les repas portés aux aînés avec des produits issus d'une agriculture biologique, respectueuse des sols et de l'eau, et adaptée aux particularités des zones humides. Au-delà de l'autonomie alimentaire partielle qu'elle pourrait nous offrir, un tel projet serait vertueux pour les Hortillonnages à plusieurs titres : il renforcerait l'agro-écologie locale, stimulerait l'installation de nouveaux maraîchers, mettrait en lumière les savoir-faire traditionnels des hortillons tout en les renouvelant, et créerait une vitrine d'agriculture durable qui pourrait attirer des partenariats avec des producteurs déjà en place ou des organismes de formation agricole. Par des ateliers de sensibilisation, des jardins pédagogiques et des parcours éducatifs, cette ferme deviendrait un outil vivant de transmission des pratiques respectueuses de la nature, tout en participant à la vitalité économique et sociale de notre territoire.

La préservation de la faune et de la flore des Hortillonnages doit être au cœur de toute action publique, d'autant plus que les zones humides de Camon font l'objet de diagnostics scientifiques précis. **Une étude menée en 2018 par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, en lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, a mis en évidence à la fois la fragilité actuelle de ces milieux et leur potentiel écologique remarquable.**

Les inventaires réalisés montrent des cortèges faunistiques aujourd’hui appauvris, avec peu d’oiseaux d’eau patrimoniaux nicheurs malgré de grandes surfaces en eau. Seules quelques espèces emblématiques et protégées subsistent, parmi lesquelles le Blongios nain et le Martin-pêcheur d’Europe, tous deux indicateurs forts de la qualité des milieux aquatiques. Les amphibiens et les odonates sont également peu représentés, traduisant un manque de milieux favorables comme des mares permanentes sans poissons et des berges en pente douce.

En revanche, l’étude révèle la présence de nombreuses espèces végétales patrimoniales typiques des zones tourbeuses, dont certaines à très fort enjeu de conservation. Une découverte majeure a ainsi été faite avec la présence d’une station d’*Helosciadium repens*, espèce très rare, classée vulnérable en Picardie et inscrite à l’Annexe II de la Directive Habitats. Cette station, de surface très réduite, constitue un enjeu prioritaire absolu, nécessitant une gestion fine, notamment par le maintien d’un pâturage adapté. D’autres espèces caractéristiques des milieux humides alcalins, comme *Triglochin palustris*, confirment la valeur écologique exceptionnelle du site.

Ces données scientifiques nous obligent. Elles appellent une restauration ambitieuse et concertée des milieux : diversification des berges (roselières, caricaies), création d’un réseau de mares permanentes dépourvues de poissons, restauration hydraulique douce, maintien et renforcement du pâturage et de la fauche extensifs. Elles imposent également une vigilance accrue face aux espèces exotiques envahissantes déjà présentes (Renouée du Japon, Jussie à grandes fleurs, Solidage géant, *Buddleia*...), dont la progression mettrait en péril les équilibres existants.

Enfin, au regard de ces constats scientifiques et patrimoniaux, nous estimons nécessaire de porter une ambition plus forte encore pour l’avenir des Hortillonnages. Inscrits à l’Inventaire National des Sites, reconnus pour leur valeur paysagère et culturelle, ils méritent aujourd’hui une stratégie de protection et de gouvernance à la hauteur de leurs enjeux écologiques.

Pourquoi ne pas envisager un cadre de gestion unifié à l’échelle des zones humides de la Somme, de ses marais et de ses vallées, à l’image d’un Parc naturel régional dédié aux zones humides, ou d’un autre outil de gouvernance cohérent, permettant de mutualiser les moyens, de structurer les décisions et d’aller chercher des financements nationaux et européens plus ambitieux ?

Nous souhaitons également ouvrir le débat sur un classement de portée internationale, inspiré des dispositifs existants tels que les sites Ramsar ou les Réserves de biosphère UNESCO. La richesse biologique des Hortillonnages, leur rôle hydraulique majeur, leur histoire agricole vivante et leur fragilité en font un candidat légitime à une reconnaissance comme Site d’Intérêt Mondial, qui serait à la fois un levier de protection renforcée et un formidable outil de valorisation raisonnée.

Au plaisir d’échanger avec vous sur l’ensemble de ces points.

Sachez compter sur le plus grand respect pour l’œuvre de l’Association de sauvegarde qui peut se targuer d’avoir sauvé depuis 50 ans ce site remarquable. Merci.

Sylvain Mullot et les colistiers de Camon avec Vous.

